Municipalité de Sainte-Marguerite

268, rue St-Jacques
Sainte-Marguerite (Québec) G0S 2X0
Tél : 418 935-7103
Courriel : administration@sainte-marguerite.ca

AVIS PUBLIC SÉANCE EXTRAORDINAIRE

ADOPTION DU BUDGET ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARGUERITE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, greffière-trésorière de la susdite municipalité,

Conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Sainte-Marguerite tiendra une séance extraordinaire le 14 décembre 2026 à 19 h 00, à l'Hôtel de Ville sise au 268 rue Saint-Jacques, Sainte-Marguerite, Québec, G0S 2X0.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil porteront exclusivement sur le budget de l'année 2027 et le programme triennal d'immobilisations 2027-2028-2029.

Donné à Sainte-Marguerite ce 25 novembre 2026

Maryline Blais
Directrice générale et greffière-trésorière